



Strasbourg, le 18 octobre 2000

<cdl\doc\2000\summary\cdl-syn-44.f>

Diffusion restreinte
CDL (2000) SYN 44

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT

(COMMISSION DE VENISE)

44e REUNION PLENIERE
(Venise, 13-14 octobre 2000)

RESUME

La Commission :

- a eu un échange de vues avec M. Guillermo Kirkpatrick, Représentant permanent de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe, et avec M Hendrik Wagenmakers, Représentant permanent des Pays-Bas auprès du Conseil de l'Europe, dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres ;
- a eu un échange de vues avec Mme Lydie Err, Vice-Présidente de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, dans le cadre de sa coopération avec l'Assemblée parlementaire ;
- a été informée de l'avancement des travaux concernant la révision de la Constitution de l'Arménie et des résultats du séminaire sur l'efficacité de la justice constitutionnelle dans une société en transition qui a eu lieu à Erévan les 6 et 7 octobre 2000 ;
- a approuvé l'avis sur la loi sur les élections législatives en Azerbaïdjan préparé par M. Nolte en collaboration avec le Secrétariat ;
- a été informée de l'avancement des travaux dans le processus de révision constitutionnelle dans la Fédération de Bosnie et Herzégovine et a décidé de poursuivre ces travaux ;
- a été informée de la tenue du Forum sur le fédéralisme en Bosnie-Herzégovine à Banja Luka, Sarajevo et Mostar du 26 au 28 juillet 2000 en coopération avec l'ambassade d'Allemagne à Sarajevo ;
- a adopté son avis sur les garanties constitutionnelles pour la liberté d'information en Bosnie-Herzégovine ;
- a adopté son avis sur le projet de loi constitutionnelle sur les minorités nationales en Croatie et a décidé de poursuivre sa coopération en la matière avec les autorités croates ;

- a adopté son avis sur les amendements constitutionnels en ce qui concerne le système électoral en Slovénie ;
- a été informée des résultats des réunions qui se sont tenues à Kiev du 13 au 15 septembre 2000 sur la mise en œuvre du référendum constitutionnel en Ukraine et a adopté son avis sur la réforme constitutionnelle en Ukraine ;
- a décidé de constituer un groupe de travail sur la situation en Abkhazie ;
- a été informée des récents développements constitutionnels en Moldova et sur les éventuelles suites à la visite en Moldova du Président du Comité des Ministres à laquelle la Commission a participé ;
- a eu un échange de vues avec M. Giorgio Battaglioni concernant la révision de la loi électorale dans la canton du Tessin et a décidé de poursuivre son travail sur cette question ;
- a adopté son rapport sur un cadre juridique général de référence pour faciliter la solution des conflits ethno-politiques en Europe, préparé par les Sous-commissions sur les institutions démocratiques et sur l'Etat fédéral et régional ;
- a fixé les dates de sa prochaine réunion aux 15-16 décembre 2000 ;
- a fixé le programme de ses réunions pour 2001 comme suit :
 - 46^e réunion: 9-10 mars
 - 47^e réunion: 6-7 juillet
 - 48^e réunion: 19-20 octobre
 - 49^e réunion: 14-15 décembre

G. BUQUICCHIO

Distribution:

Membres

Membres associés

Observateurs

Représentants permanents